

<https://www.leparisien.fr/faits-divers/eure-une-enfant-de-trois-ans-battue-a-mort-sa-mere-e...>

Par Le Parisien Le 26 septembre 2023 à 09h50, modifié le 26 septembre 2023 à 12h31

🕒 3 min read

## Eure : une enfant de trois ans battue à mort, sa mère et son beau-père mis en examen

Une fillette de trois ans a été battue à mort à Conches-en-Ouche (Eure), a appris Le Parisien auprès du parquet d'Évreux, confirmant une information de [Paris-Normandie](#). Les pompiers sont intervenus au domicile familial dans la nuit de samedi à dimanche pour un arrêt cardiorespiratoire. À leur arrivée, les secours découvrent une enfant « couverte de bleus », selon les propos du procureur de la République d'Évreux Rémi Coutin rapportés par Paris-Normandie et confirmés au Parisien.

Cette petite fille, qui allait avoir quatre ans au mois d'octobre, a alors été transférée au CHU Charles-Nicolle de Rouen. Les secours sur place n'ont pas réussi à la réanimer. « Des dossiers de ce genre, j'en ai déjà vu au cours de ma carrière, mais jamais de cette intensité », a regretté Rémi Coutin auprès du média local. La fillette ne se serait également pas rendue à l'école « depuis une semaine ». Le certificat médical indique que la petite fille présentait de multiples hématomes sur le corps, certains récents et d'autres plus anciens. « Il ressort des auditions du couple que la fillette était manifestement victime de violences fréquentes, répétées au moins depuis plusieurs mois, de la part des deux parents », a précisé le procureur à l'Agence France-Presse.

### La mère et le beau-père déférés

Les soupçons se sont portés sur la mère et le beau-père de la petite fille, âgés respectivement de 27 et de 29 ans. Tous deux ont tout d'abord été interpellés et placés en garde à vue, avant d'être présentés à un juge d'instruction ce lundi. Ils ont été mis en examen pour meurtre sur mineur et placés en détention provisoire ce mardi.

Le grand frère âgé de six ans - qui a également subi des violences le soir des faits - a été placé dès ce week-end à l'Aide sociale à l'enfance de l'Eure. Rémi Coutin a également précisé à l'AFP « qu'une amie du couple avait vu l'enfant quelques jours auparavant, elle s'en est inquiétée ». « Elle a voulu appeler le 119 pour signaler la situation. On lui a demandé de rappeler car tous les opérateurs étaient occupés. Elle n'a pas eu le temps de le faire après », ajoute-t-il.

Newsletter Enquête en cours

Une plongée dans l'actualité des faits divers, pour éclairer la face sombre de notre époque

Le procureur d'Évreux Rémi Coutin tiendra ce mardi une conférence de presse à 16 heures au tribunal judiciaire à ce sujet.

Generated with Reader Mode